

INNOV.DOC

La Lettre d'Information du Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation
Université du Littoral Côte d'Opale

n°30 – Septembre 2006

EDITORIAL

Le sens de l'innovation

Innovation : introduire des nouveautés, des changements, plus spécialement dans l'industrie et les affaires. Aussi, faire du neuf à partir de l'existant accumulé, de celui qui sert ou qui n'a pas encore servi... Déranger pour ranger autrement. Mais, réaliser des nouvelles combinaisons productives ou paraproductives pour créer ou alimenter le marché est un processus résiliaire, collectif. L'entrepreneur, l'entreprise, les institutions publiques... le sens de l'innovation est perceptible par les nouvelles combinaisons de ressources et de moyens que les acteurs économiques et politiques consacrent et déploient pour parvenir à organiser l'acte innovant élémentaire. Si les grands programmes technologiques publics (biocarburants, énergie, transport, télématique) cadrent l'effort, le temps et l'argent pour la recherche scientifique sont-ils comptés ? Car, pour R. Poincaré, « il faut avoir longtemps cherché sans trouver pour trouver sans chercher ».

Forum L'esprit de l'innovation II

26-30 septembre 2006, voir page 10

SOMMAIRE

∂Au Carrefour des Rencontres	2-4
• Séminaires « Économie et Innovation »	
• Ateliers d'Innovations	
• La recherche en réseaux	
∂ En Grandes Lignes...	5
∂ Centre « Recherche Universitaire et Études Économiques »	5
∂La Recherche en Marche	6-8
• Publications & communications	
• Ressources humaines	
∂INNOVATIONS – Edition	9
• Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation	
• Marché et Organisations, Cahiers d'économie et de gestion de la Côte d'Opale	
∂ 2° FORUM « L'esprit de l'innovation »	10-12
∂Le Point sur...	13-15
• Alban Goguel d'Allondans : Le carré infernal : emploi/chômage/flexibilité/ sécurité	
• Clotaire Mouloungui : Questions sur l'habillement au travail	
∂Les Rendez-Vous du Lab.RII	16

Directeur de la publication : Dimitri Uzunidis ♦ Rédactrices : Sophie Boutillier et Blandine Laperche

Le Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation est dirigé par Dimitri Uzunidis. Blandine Laperche est directrice adjointe

Sophie Boutillier avec Hassan Zaoual dirigent l'équipe "Centre de Recherche sur l'Economie en Mutation et l'Entreprise"

Eric Vernier avec Gérard Dokou dirigent l'équipe "Centre d'Etudes et de Recherche sur le Management et l'Entrepreneuriat"

Pierre Le Masne dirige l'équipe "Centre d'Etudes sur le Développement Economique et Social"

Prix : 3 euros ♦ Abonnement annuel : 7,5 euros (France) ou 12 euros (étranger) ♦ Tirage : 1100 ex.

ISSN 1285-0837 ♦ Publication paraissant en janvier, mai et septembre

Université du Littoral Côte d'Opale – Maison de la Recherche – 21, quai de la Citadelle – 59140 DUNKERQUE

téléphone : 33 (0)3.28.23.71.34, 33 (0)3.28.23.71.35 ou 33 (0)3.28.23.71.47 – fax : 33 (0)3.28.23.71.43 – email : labrii@univ-littoral.fr

<http://rii.univ-littoral.fr>

Au Carrefour des Rencontres

⇒ Séminaires

« Économie et Innovation »

o De l'idéaltype de Max Weber (1/06/2006)

Depuis le début du 20^{ème} siècle, la théorie des organisations est partie du « one best way » pour arriver au management participatif aujourd'hui. Les théoriciens ont cherché à décortiquer la boîte noire que constitue l'entreprise d'abord en cherchant à établir des règles précises de fonctionnement, puis en affirmant que chaque organisation est unique et qu'il n'existe pas de modèle type susceptible d'être appliqué dans tous les cas. La position de **Jean-Lin Chaix** et de **Chrystelle Gaujard** se situe entre ces deux extrêmes. En partant du schéma wébérien visant à définir un idéaltype en matière organisationnelle (cf. la bureaucratie), ils ont pour ambition de détecter les invariants, les points de repères propres à différentes organisations et construire l'idéaltype organisationnel d'aujourd'hui, voire de demain. Partant de cet acquis, ils cherchent à détecter en étudiant les start up ce qu'est, ou plutôt ce que sera, cet idéaltype. La start up, qui est née dans les années 1990 dans le mouvement déstabilisant d'Internet, contient-elle en germe les éléments de l'organisation du futur ? Souplesse, autonomie, ambition...

o Gouvernance du développement économique (6/06/2006)

Dans les nouveaux paradigmes de développement le rôle des institutions est reconnu comme capital. Le fonctionnement adéquat des institutions donne lieu à la définition de la « bonne gouvernance » reconnaissant le fait que la mauvaise gestion des affaires dans les pays du Tiers monde explique en grande partie l'échec des modèles de développement suivis jusque-là. Pour **Gwenaëlle Otando**, la théorie économique doit s'ouvrir au contexte social pour explorer les mécanismes institutionnels. Mais, la réforme des institutions dans une vision réformatrice de la gouvernance, n'est pas exclusivement du ressort des autorités publiques. Les individus, les entreprises, les communautés... sont générateurs d'institutions qui doivent être organisées dans le système de l'économie nationale

o La valeur du dirigeant, la valeur de l'entreprise (7/06/2006)

Quelle est la valeur d'une entreprise ? Pour une entreprise cotée en bourse, rien de plus simple : l'évolution du cours de bourse. **Eric Vernier** souligne que celle-ci est toujours perturbée par le départ du dirigeant (décès notamment). Dans une TPE, où le nombre de salariés est par définition très réduit la disparition du dirigeant a un impact d'autant plus important sur la valeur de l'entreprise. Ce qui signifie que la valeur d'une TPE n'est pas la somme comptable de ses machines, stocks, véhicules, bureaux, etc. mais réside dans la valeur de son dirigeant. Le nouveau dirigeant sera-t-il capable de mener le développement de l'entreprise comme son prédécesseur ? La question mérite d'être posée surtout

si l'entreprise se situe dans une petite agglomération et offre depuis plusieurs décennies un service particulier à une clientèle de fidèles. Partant de ce constat, quels enseignements peut-on en tirer sur le plan fiscal ?

o L'entrepreneur et la nouvelle organisation de la production (19/06/2006)

Le capitalisme n'en finit pas de se transformer, de renaître de ses cendres. Schumpeter avait tort de s'inquiéter. Ou bien avait-il, comme K. Marx, disposé ses batteries de manière à avoir raison dans tous les cas ? **Sophie Boutillier** et **Blandine Laperche** ont débattu de ces questions. Depuis la fin 18^{ème} siècle et la première révolution industrielle (premier moment du capitalisme), l'organisation de la production a changé. La manufacture réunit en un même espace des travailleurs isolés. Le salariat et la division du travail trouvent alors un terreau propice à leur développement. La firme hiérarchique ou fordiste symbolise le capitalisme industriel des trente glorieuses. La grande entreprise est alors régie par des normes rigides associant production de masse et chaîne de montage. La crise des années 1970 la condamne, mais elle renaît sous la forme d'un réseau grâce au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des marchés financiers (« quatrième moment du capitalisme »), donnant du même coup à l'entrepreneur schumpétérien un nouveau champ d'investigation. Mais, si l'entrepreneur est bien une fonction permanente du capitalisme (nécessaire renouvellement du tissu industriel et social), il est aussi un agent économique qui développe son activité en valorisant les ressources de son environnement (« potentiel de ressources »). Et, si le marché est incontestablement un puissant instrument de création de richesses et d'entreprises, il est aussi largement soutenu par l'Etat (« carré organique de la création d'entreprise »).

o La bibliométrie appliquée à l'entrepreneuriat, (7/07/2006)

L'entrepreneuriat est un thème à la mode. La recherche en gestion et en économie commence à mûrir. A l'aide de la méthode de co-citations, outil de la bibliométrie, peu exploré dans les sphères francophones **Godefroy Kizaba** a mis en évidence les caractéristiques et tendances de production scientifique francophone sur l'entrepreneuriat de 1995 à 2005 en explorant différents supports : *Revue internationale de PME (RIPME)*, *Revue de l'entrepreneuriat*, *Revue de Sciences de Gestion*, *L'Expansion management review*, *Revue Française de Gestion*, *Gestion 2000*, et différents cahiers de recherches de Laboratoires des Instituts et Centres de recherche. 125 travaux réalisés par 190 chercheurs ont pu être recueillis et analysés. Les réseaux de co-citations fondant les bibliographies des articles renseignent sur la généalogie des thématiques sur l'entrepreneuriat et permettent d'identifier l'évolution récente de la recherche dans ce domaine.

⇒ Ateliers d'Innovations

o *Pratiques d'autogestion et innovation sociale* (6/06/2006)

A l'heure des OPA et de licenciements boursiers, quelle est la place de l'autogestion et plus particulièrement des coopératives ouvrières dans l'économie française ? Telle est en substance la question posée par **Nathalie Ferreira** qui rappelle dans un premier temps l'histoire de ces institutions alternatives au marché et à l'Etat. Face aux chocs de l'industrialisation au 19ème siècle, puis de la crise de 1929 et de la crise actuelle, les coopératives ouvrières ont été présentées comme une forme, non pas idéale (voire idyllique ; elles devaient fonctionner dans l'harmonie d'une collectivité ouvrière) d'organisation productive, mais comme une voie nouvelle d'organisation industrielle. Si l'on parle peu à l'heure actuelle des coopératives ouvrières, l'économie sociale et solidaire en revanche a le vent en poupe. Mais, ses contours sont très mal définis : on y place ce qui ne concerne ni l'Etat ni le marché. Le tiers secteur en somme, à l'image du secteur tertiaire ou bien du Tiers Etat ?

⇒ La recherche en réseaux

o *Le tourisme social en Europe, VIèmes Rencontres Réseau Interuniversitaire de l'Economie Sociale et Solidaire Grenoble, 1-2/06/2006*

La participation des organisations d'économie sociale et solidaire à la promotion d'un développement démocratique et solidaire européen est soumise à de fortes tensions : promouvoir un autre modèle de production et d'échange, pression concurrentielle du marché, risque d'instrumentalisation. Qu'en est-il du « tourisme social » en France ? Selon **Gilles Caire**, celui-ci s'est construit depuis 1936 grâce à la forte contribution des militants issus des milieux populaires, d'organisations syndicales ou religieuses. La Directive européenne relative aux services menace cet édifice. Le débat de fond concerne l'opportunité d'une politique sociale alternative appliquée au tourisme et aux vacances. Cette politique doit se pencher sur la population concernée, les activités pratiquées, la répartition des gains, l'intégration territoriale ou la préservation de l'environnement.

o *Contre la mondialisation, Rencontres de Fès, Maroc, 2-7/06/2006*

Un des thèmes retenus cette année par les rencontres de Fès est « Richesses et pauvretés » au pluriel. Celles-ci, de par les échanges qu'elles stimulent entre les religions, les sciences et les sociétés, s'avèrent, d'année en année, un moyen de dialogue et de compréhension mutuelle. Le monde est de plus en plus façonné par une mondialisation réduite à sa plus simple expression : une expansion illimitée du marché. Pour contre la mondialisation économique, **Hassan Zaoual** propose le renforcement de l'efficacité dans le respect de la diversité culturelle et de la biodiversité. Il se réfère alors à l'analyse par le site ; cet espace symbolique qui rattache les hommes à l'ensemble de leur environnement. Etant donné que les sites sont des boussoles dans nos relations avec les autres, avec la nature, le temps, l'argent, la manière même de définir la prospérité, la séré-

nité etc., il faudrait pratiquer des échanges interculturels et accepter de contenir ses propres élans à étendre autoritairement son propre site sur les territoires physiques des autres. Tout site hégémonique est suicidaire dans la mesure où il tendra à appauvrir la diversité stabilisante de notre monde.

o *La crise de l'Etat social en France, Carrefour des Républicains, Paris, 9/06/2006*

En pleine transformation du rapport salarial, la France se fige... Il se dégage une étrange impression d'immobilisme des acteurs sociaux, qui paralyse les rouages de la machinerie sociale. Pour **Alban Goguel d'Allondans**, la crise sociale en France est due au manque d'une politique de réformes structurelles. Il devrait être possible de trouver le chemin d'une « flexibilité à visage humain », pour adapter les individus et les entreprises à leur environnement mobile, en raison de l'évolution technologique et de l'exposition à la globalisation des échanges. Ce n'est pas la globalisation, les technologies, le partage du travail et des revenus qu'il faut revoir en fonction d'un hypothétique projet de société imposé d'en haut. C'est exactement l'inverse, c'est-à-dire promouvoir une « société de projets » portée par des acteurs – de l'individuel au collectif – qu'il faut encourager dans leurs initiatives.

o *L'actionariat salarié, XVème Conférence Internationale de Management Stratégique, AIMS, Annecy/Genève, 11-16/06/2006*

Les méthodes et les moyens d'une gouvernance efficace appliquée aux entreprises deviennent de plus en plus sophistiqués. Les salariés actionnaires forment un mécanisme particulier du système de gouvernance. Mobilisant la théorie de l'agence, **Héla Gharbi** a étudié auprès de 167 entreprises le rôle de l'actionariat salarié dans le cadre de l'enracinement des dirigeants. Les salariés actionnaires influencent le management de l'entreprise et facilitent, sous certaines conditions, l'enracinement des dirigeants. La communauté d'intérêts joue à ce niveau un rôle primordial.

o *Solidarité et concurrence entre les salariés, Séminaire Emploi, La Forge, Conseil Régional de Picardie, Café du travail, Montataire, 13/06/2006*

Alors que la division du travail s'est étendue à l'échelle planétaire, mondialisant du même coup l'ouvrier collectif, l'individualisme triomphe à la fois au niveau personnel et collectif. **Sophie Boutillier** a montré comment le cadre, comme l'ouvrier(ère), le chercheur ou l'employé(e) forment les particules élémentaires d'un immense puzzle. Pourtant, les politiques de gestion du personnel suivies depuis les années 1980 visent à individualiser les rémunérations et à développer les rapports de concurrence entre les salariés. D'un autre côté, l'endettement, rendu nécessaire par la faiblesse des rémunérations et l'augmentation de l'inflation, entraîne les ménages dans une course en avant sans fin au rendement pour faire face aux échéances du banquier.

o *Quelle gestion des ressources humaines dans la ou les fonction(s) publique(s), Univ. Lille II, Lille 15-16/06/2006*

Dans les années à venir, la fonction publique va connaître de profonds bouleversements : impact des lois de

décentralisation, volonté politique de déconcentration, libre circulation des travailleurs dans l'espace européen, développement de l'administration électronique, modification radicale des méthodes budgétaires et comptables (LOLF) conduisant à substituer une logique de résultats à une logique de moyens... A l'hôpital, selon **Clotaire Mouloungui**, les hospitaliers, fonctionnaires ou pas, n'ont pas le droit de gagner largement leur vie. Ils ne peuvent doubler leur traitement grâce à des primes ou grâce à un second emploi (et une seconde rémunération). Dès lors, les heures supplémentaires qui leur sont suggérées n'y feront rien. Surtout que celles-ci sont plus souvent compensées (récupérées) qu'indemnisées (payées). D'un autre côté, comme plusieurs lois et décrets se prononcent contre le cumul des fonctions et des rémunérations, cette interdiction de s'enrichir semble être un principe reconnu par les lois de la République.

o **Innovation, concurrence, croissance, International J. A. Schumpeter Society, 11th Conference, Nice, 21-24/06/2006**

Le 11^{ème} colloque organisé par la Société Internationale J.A. Schumpeter a été consacré aux impacts de la concurrence sur l'innovation et la croissance. A partir de l'œuvre de Schumpeter les économistes ont discuté du marché et du monopole, des obstacles commerciaux, de la politique publique et de l'imperfection, source d'innovations. **Sophie Boutillier**, **Blandine Laperche** et **Dimitri Uzunidis** ont présenté les débats actuels sur l'entrepreneur en partant de la conception schumpétérienne de la fonction entrepreneuriale. Héros du capitalisme, l'entrepreneur réalise des nouvelles combinaisons productives et contribue ainsi à la croissance. Par une approche socio-économique, l'origine sociale de la fonction sociale de l'entrepreneur s'éclaircit : l'individu se constitue un « potentiel de ressources » (en capital, relations et connaissances) dont la mise en valeur lui permet d'entreprendre et d'innover. L'entrepreneur n'est pas un *deus ex machina*. Il est souvent comme le papillon mâle qui meurt après l'accomplissement de l'acte de procréation. Mais sa fonction reste intacte, nourrie par la dynamique des « imperfections » du capitalisme.

o **Acteurs de mondialisation, 18th Annual Meeting on Socio-Economics, Society for the Advancement of Socio-Economics, University of Trier, Trier, Germany, 30/06-2/07/2006**

Les firmes mondiales, les Etats, les institutions internationales, les ONG, mais aussi les mouvements sociaux peuvent influencer l'orientation et la dynamique du processus de mondialisation. Les grands groupes mondiaux mobilisent une telle quantité de capitaux et, plus généralement, de ressources productives qu'ils définissent souvent la norme mondiale d'accumulation (normes techniques, économiques et juridiques). **S. Boutillier**, **B. Laperche** et **D. Uzunidis** ont présenté cette capacité de normalisation de la mise en valeur des ressources productives en se référant au « quatrième moment de l'organisation de la production capitaliste » caractérisé par un schéma qui combine la déconcentration spatiale de la production (économie de réseaux) et

de la gestion des ressources humaines avec la centralisation du pouvoir financier, informationnel et décisionnel donnant toute sa substance au capitalisme managérial d'aujourd'hui.

o **Le sens d'une démarche compétences, Colloque de l'Association Internationale de Psychologie du Travail de Langue Française, Tunis, 7-10/07/2006**

Le recrutement est-il une affaire de spécialistes ? Dans la TPE, cette fonction est généralement du ressort du chef d'entreprise selon des critères, souligne **Joël Marcq**, qui ne sont pas scientifiques. Le chef d'une TPE privilégie la sécurité en recrutant (ou en cherchant à recruter) son clone. C'est-à-dire un individu qui partagera la même vision des choses que lui (du moins en est-il persuadé). Pour remédier à cette difficulté, la solution consisterait à rationaliser le recrutement dans les petites entreprises par le biais par exemple d'agences de recrutement propres à un ensemble d'entreprises. C'est en se basant sur des critères scientifiques de recrutement que le chef d'entreprise pourra obtenir l'engagement de ses salariés.

o **Le temps et la mémoire dans la littérature italienne, XVII colloque de l'Association internationale des enseignants d'italien (AIPI) - Ascoli Piceno - Université de Macerata (Italie) 22-26/08/2006**

Ecrire sur soi. Présenter aux autres sa vie, ses idées, son imaginaire... Ou s'arrête le subjectif ? S'arrête-il jamais ? Pour **Maria Vitali-Volant**, le moment de l'écriture autobiographique occupe le « chronotope » du questionnement du temps vital. Dans cet espace problématique et contradictoire, se placent les *Mémoires pour servir à l'histoire de ma vie* (texte monumental : 4 tomes) de Giuseppe Gorani, philosophe, économiste, historien-voyageur et honnête-aventurier des Lumières. Il s'agit alors d'avoir une approche textuelle qui ne saurait s'extraire d'une étude du contexte historique et culturel de l'œuvre et de l'auteur.

o **The potential of resources of the craftsman entrepreneur in the territorial system of production, 3rd International Conference on Small and Medium Sized Enterprises, Athens Institute for Education and Research, 29-31/08;1-2/09/2006, Lefkada, Greece**

L'artisan-entrepreneur est-il un entrepreneur schumpétérien ? L'objectif principal de l'artisan est de perdurer, non de développer son activité sur une large échelle. Il s'agit le plus souvent d'une affaire de famille au sens le plus traditionnel du terme mais qui se trouve dans un environnement incertain. **Sophie Boutillier** et **Dimitri Uzunidis** ont montré qu'au niveau même de l'entreprise artisanale, son dirigeant sera jugé par la qualité et la quantité de ressources qu'il mobilise. Ces ressources en informations et connaissances, en capitaux et en relations sociales sont appropriables dans l'environnement proche de l'artisan. Elles dépendent de la performance du système territorial de production, lequel enrichit continuellement le potentiel de ressources de l'artisan-entrepreneur lui permettant d'affronter l'incertitude.

Qui est-il ? Titulaire d'un doctorat en sciences de gestion, d'un DESS en gestion de Projet et d'un Master en management des entreprises agroalimentaires. Maître de conférences à l'Université de Valenciennes, spécialiste de stratégies d'entreprises et contrôle de gestion Il a été successivement étudiant surveillant, maître auxiliaire, puis certifié en économie et gestion – comptabilité et finance.

Que fait-il ? Ses principales recherches portent actuellement sur l'entrepreneuriat, sujet porteur, permettant de traiter la crise du salariat (TPE et PME) et la stratégie.

Pourquoi la recherche ? Par passion, par curiosité, pour faire avancer la science et nourrir l'enseignement. Aussi par conviction, car il s'oppose farouchement à la dichotomie de l'enseignement supérieur et de la recherche qui existe parfois dans les milieux universitaires.

En dehors de la recherche ? Animation des associations à but non lucratif, aime faire du sport, footing, basket et volley deux fois par semaine.

Publications (une sélection) :

- Réseaux d'offre : partenariats et confiance, in Laperche B. (ed.), *L'entreprise innovante et le marché : Lire Galbraith*, L'Harmattan, Série Economie et Innovation, Coll. L'esprit économique, pp.163-198, Paris, 2005.

- Supply Chain : valeur du réseau et alliances stratégiques, in Marco L. (ed), *Les nouvelles avancées du management*, Coll. Recherche en gestion, L'Harmattan, Paris, 2005.

- Revues scientifiques et dix ans de recherche francophone en entrepreneuriat, *Innovations. Cahiers d'économie de l'innovation*, n°24, Paris, 2006-2.

Centre "Recherche Universitaire et Études Économiques"

La RUEE vers les affaires

o Réseau Artisanat-Université : le statut du conjoint (7/06/2006)

Quelle est la place, quel est le rôle du conjoint dans la TPE artisanale ? Telles sont les deux questions de départ de ce travail d'investigation. A l'heure actuelle, seulement 7% des conjointes travaillant dans une TPE ont un statut. Les autres, en dépit de leur travail et de leur engagement dans l'entreprise, notent dans la déclaration de revenus : « sans profession ». Au-delà de l'aspect éthique (reconnaissance du travail d'autrui), c'est la question de la retraite et de la prise en charge des dépenses de santé qui est posée après le décès du chef d'entreprise. L'épouse est alors totalement dépendante de ses enfants. Or, trois statuts différents existent : conjoint-collaborateur, conjoint-salarié, conjoint-associé. L'enquête réalisée auprès de 27 TPE du Nord/Pas-de-Calais auprès des conjointes montre en revanche que plus de la moitié d'entre elles ont opté pour le statut de conjoint-collaborateur. Mais, ce résultat n'est pas représentatif d'une situation globale, c'est une photographie à un moment donné d'une situation. L'enquête va se poursuivre par des entretiens qualitatifs ciblés.

Renseignements : Sophie Boutillier, boutilli@univ-littoral.fr

o Les intermédiaires touristiques

Le tourisme au loin ne cesse de se développer. L'imaginaire des vacanciers est de plus en plus fécond. Le programme « Perception et attentes des agences de voyage en direction de destinations exotiques » (actuellement la Guyane française et le Sénégal) contient une analyse approfondie du marché et du comportement de ses acteurs : trouver de nouveaux produits aux agences de voyage afin de satisfaire des demandes variées et nouvelles ; trouver de outils pour dynamiser l'économie du tourisme ; répondre à l'hypothèse selon laquelle

la demande (choix, rejet d'un pays, activités...) touristique est fortement dépendante des représentations cultivées par les médias (téléphone arabe aux médias les plus sophistiqués) ; aider au dynamisme économique des populations souvent exclues du tourisme de masse, par la formation et la diffusion de leurs attraits.

Responsables : Alioune Ba et Michèle Clotilde
ruee@univ-littoral.fr

o La Responsabilité sociale des PME

Programme européen sur les PME de 14 mois. Le Centre RUEE s'associe avec l'Institut GILDE Zentrum de Deltmond (Allemagne) pour analyser l'application du concept de « responsabilité sociale » aux PME. Deux étapes : Recherche bibliographique de cas des PME qui développent des formes de responsabilité sociale (respect de l'environnement, la parité homme femme, etc.) ; enquête auprès des PME françaises avec questionnaire. Réunion de travail du 25 au 29 juin 2006 à Detmold (Blandine Laperche, Jocelyne Dombain – Centre RUEE/Lab.RII).

Responsable : Blandine Laperche, laperche@univ-littoral.fr

o L'innovation dans les entreprises artisanales

Programme de recherche. Réseau Artisanat avec l'Institut Supérieur des Métiers. Considérées pendant les années de croissance forte comme les séquelles d'un passé révolu, les entreprises artisanales sont aujourd'hui étudiées (et à juste titre) comme un acteur économique de premier plan. Elles créent des emplois et des richesses et elles innovent. Mais, de quel type d'innovation s'agit-il ? Comment peut-on la quantifier ? Ce programme de recherche vise, à partir d'un travail d'investigation de grande envergure, à élaborer des indices pour évaluer la capacité des entreprises artisanales à innover.

Responsable : Sophie Boutillier, boutilli@univ-littoral.fr

La Recherche en marche

Publications & Communications

Mai 2006 – Septembre 2006

- * AUDEBERT-LASROCHAS P., Artisanat et négociation, in Boutillier S., Fournier C., *L'artisanat. La modernité réinventée*, Marché et Organisations. Cahiers d'économie et de gestion de la Côte d'Opale, L'Harmattan, Paris, 2006.
- * BA A., Artisans sans frontières, in Boutillier S., Fournier C., *L'artisanat. La modernité réinventée*, Marché et Organisations. Cahiers d'économie et de gestion de la Côte d'Opale, L'Harmattan, Paris, 2006.
- * BA A., L'entreprise artisanale à l'internationale, Table Ronde L'entreprise artisanale et l'artisan, Réseau Artisanat-Université, Dunkerque, 7/06/2006.
- * BOUTILLIER S., The End of Capitalism. J.K. Galbraith versus K. Marx and J.A. Schumpeter, in Laperche B., Galbraith J.K., Uzunidis D. (ed.), *Innovation, Evolution And Economic Change. New Ideas in the Tradition of Galbraith*, E. Elgar, Cheltenham, 2006.
- * BOUTILLIER S., L'entreprise artisanale et la théorie économique, in Boutillier S., Fournier C., *L'artisanat. La modernité réinventée*, Marché et Organisations. Cahiers d'économie et de gestion de la Côte d'Opale, L'Harmattan, Paris, 2006.
- * BOUTILLIER S., Solidarité et concurrence entre les salariés, Séminaire Emploi, La Forge, Conseil Régional de Picardie, Café du travail, Montataire, 13/06/2006.
- * BOUTILLIER S., Travail et Solidarité, Travail et intérêts communs, *Et le travail ?*, n°7, Paris, juillet 2006.
- * BOUTILLIER S., La qualité informelle et l'innovation dans les entreprises artisanales. Le cas du Nord/Pas de Calais, *Humanisme et entreprise*, n°278, 2006, Paris.
- * BOUTILLIER S., LAPERCHE B., UZUNIDIS D., The entrepreneur's "resource potential", business creation and new productive combinations: an analysis based on J.A. Schumpeter's thinking, 11th ISS Conference, Innovation, competition and growth: Schumpeterian perspectives, International Schumpeter Society, Sophia-Antipolis, 21-24/06/2006.
- * BOUTILLIER S., LAPERCHE B., UZUNIDIS D., Globalization, New Industrial Flexible Organization, and Human Resources Management, 18th Annual Meeting on Socio-Economics, Society for the Advancement of Socio-Economics, University of Trier, Trier, Germany, 30/06-2/07/2006.
- * BOUTILLIER S., FOURNIER C., *L'artisanat. La modernité réinventée*, Marché et Organisations. Cahiers d'économie et de gestion de la Côte d'Opale, L'Harmattan, Paris, 2006.
- * BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., The potential of resources of the craftsman entrepreneur in the territorial system of production, 3rd International Conference on Small and Medium Sized Enterprises, Athens Institute for Education and Research, 29-31/08;1-2/09/2006, Lefkada, Greece.
- * CAIRE G., Les associations françaises de tourisme social face aux politiques européennes, *Colloque Economie sociale et solidaire et Europe: quel avenir?*, Grenoble, 1-2/06/2006.
- * CAIRE G., A quoi sert l'évaluation de l'utilité sociale ? L'exemple du tourisme associatif, *7èmes Journées Françaises de l'évaluation*, Lyon, 20-21/06/2006.
- * CIUCA V. M., Pour un droit privé européen propice aux affaires. Vue comparative des hypothèques justiniennes et napoléoniennes, *Cahier du Lab.RII*, n°132, Lab.RII, ULCO, 07/2006.
- * DANNEQUIN F., L'entrepreneur schumpetérien, *Interrogations ?*, n°2, Paris, juin 2006.
- * FOURNIER C., Artisanat et politique publique, in Boutillier S., Fournier C., *L'artisanat. La modernité réinventée*, Marché et Organisations. Cahiers d'économie et de gestion de la Côte d'Opale, L'Harmattan, Paris, 2006.
- * FOURNIER C., Impact des technologies sur les métiers et les entreprises, dans OSEO, *PME et innovation technologique*, Regards sur les PME, Caisse des Dépôts, 2006
- * GHARBI H., L'actionnariat salarié : un tremplin à l'enracinement managérial, XV^{ème} Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique, Genève-Annecy 13-16/06/2006.
- * GHEWY P., Le transfert d'identification à la marque dans le cadre des alliances de marques, 22^{ème} Congrès de l'Association Française de Marketing, Nantes, 11-12/05/2006.
- * GOGUEL D'ALLONDANS A., La crise de l'Etat social (en France). Le carré infernal : emploi/chômage/flexibilité/sécurité, Conférence au « Carrefour des Républicains », 9/6/2006.
- * HERBERT M., Comportement de l'individu questionné. Le cas du consommateur, *Cahier du Lab.RII*, n°131, Lab.RII, ULCO, 07/2006.
- * JORDA H., La recomposition de l'artisanat : des corporations à la « première entreprise de France », in Boutillier S., Fournier C., *L'artisanat. La modernité réinventée*, Marché et Organisations. Cahiers d'économie et de gestion de la Côte d'Opale, L'Harmattan, Paris, 2006.
- * KIAMBU J., Télécommunications et politiques de développement au Congo-RDC, *Afrique Contemporaine*, n°218, Bruxelles, 2006.
- * KIZABA G., Revues scientifiques et 10 ans de recherche francophone en entrepreneuriat, *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*, n°24, 2006-2, Paris.
- * KIZABA G., L'artisanat au monde de l'entrepreneuriat, in Boutillier S., Fournier C., *L'artisanat. La modernité réinventée*, Marché et Organisations. Cahiers d'économie et de gestion de la Côte d'Opale, L'Harmattan, Paris, 2006.

- * LAPERCHÉ B., GALBRAITH J.K., UZUNIDIS D. (ed.), *Innovation, Evolution And Economic Change. New Ideas in the Tradition of Galbraith*, E. Elgar, Cheltenham, 2006.
- * LAPERCHÉ B., UZUNIDIS D., What Happened to the Public Sector? Marketization and Financial Logic, in Laperche B., Galbraith J.K., Uzunidis D. (ed.), *Innovation, Evolution And Economic Change. New Ideas in the Tradition of Galbraith*, E. Elgar, Cheltenham, 2006.
- * LAPERCHÉ B., Large Corporations and Technostructures in Competition, in Laperche B., Galbraith J.K., Uzunidis D. (ed.), *Innovation, Evolution And Economic Change. New Ideas in the Tradition of Galbraith*, E. Elgar, Cheltenham, 2006.
- * LAPERCHÉ B., BARTHELET-VENON C., CHAIX J.-L., VERNIER E., Risque et innovation : mutations de l'entreprise et politique de croissance, *Humanisme et Entreprise*, n°277, juillet 2006, Paris.
- * LE MASNE P., Les services publics : quel périmètre, quelle concurrence ?, *Concurrence et Consommation*, 3^e trimestre 2006, La documentation française, Paris.
- * LE ROUX S., L'artisanat est-il l'avenir du système industriel ?, in Boutillier S., Fournier C., *L'artisanat. La modernité réinventée*, Marché et Organisations. Cahiers d'économie et de gestion de la Côte d'Opale, L'Harmattan, Paris, 2006.
- * LE ROUX S., *Les incidences du télétravail et des téléactivités sur le statut général des fonctionnaires de l'Etat*, Mission parlementaire sur le télétravail/Contribution de l'AFTT (Association française du télétravail et des téléactivités), juillet 2006.
- * MADELAINE E., Pourquoi les Bulgares se considèrent-ils pauvres ?, *La Lettre Jean Monnet*, n°12, 2006, Lille.
- * MATAGNE P., L'histoire de l'écologie : un champ de recherche en extension, *Cahier du Lab.RII*, n°128, Lab.RII, ULCO, 06/2006.
- * MARCQ J., La gestion des ressources humaines dans les entreprises artisanales, Table Ronde L'entreprise artisanale et l'artisan, Réseau Artisanat-Université, Dunkerque, 7/06/2006.
- * MARCQ J., Le sens d'une démarche compétences. Le cas Clincker, Colloque de l'Association Internationale de Psychologie du Travail de Langue Française, Tunis, 7-10/07/2006.
- * MARCQ J., De l'engagement des salariés dans la TPE, *Cahier du Lab.RII*, n°130, Lab.RII, ULCO, 07/2006.
- * MOULHADE J., Gérer les comportements agressifs au travail - résidents, famille et équipe, *Le gestionnaire des MRP/MRS*, n°29, 2^e trim. 2006, Bruxelles.
- * MOULOUGUI C., Les hospitaliers face au slogan « travailler plus pour gagner plus », Colloque Quelle gestion des ressources humaines dans la ou les fonction(s) publique(s), Univ. Lille II, Lille 15-16/06/2006.
- * MOULOUGUI C., Artisanat et tenue de travail, in Boutillier S., Fournier C., *L'artisanat. La modernité réinventée*, Marché et Organisations. Cahiers d'économie et de gestion de la Côte d'Opale, L'Harmattan, Paris, 2006.
- * MOULOUGUI C., DEVOS I., Des soignants sans blouse ni tunique demain ?, Colloque Quelle gestion des ressources humaines dans la ou les fonction(s) publique(s), Univ. Lille II, Lille 15-16/06/2006.
- * PICHET E., L'inventaire du patrimoine de l'Etat, un préalable à la rentabilisation, *L'Expansion*, mai 2006.
- * PICHET E., Who killed the WINEFEX? Autopsy of the Bordeaux wine futures contract. Communication à la 2^{ème} Conférence internationale en Economie, Management et Histoire du vin, Florence, 8-10/07/2006.
- * POUCHOL M., The Power of Large Companies, in Laperche B., Galbraith J.K., Uzunidis D. (ed.), *Innovation, Evolution And Economic Change. New Ideas in the Tradition of Galbraith*, E. Elgar, Cheltenham, 2006.
- * UZUNIDIS D., Competitiveness of European Territories and Innovation Policies, Regulation for Structural Funds, *ESPON 2007-2013 Programme*, Bruxelles, juin 2006.
- * VERNIER E., La valeur de l'artisan et transmission de l'entreprise, Table Ronde L'entreprise artisanale et l'artisan, Réseau Artisanat-Université, Dunkerque, 7/06/2006.
- * VITALI-VOLANT M., Aventura, storia e scrittura di sé alla fine dei Lumi. Il grande affresco dei *Mémoires pour servir à l'histoire de ma vie* di Giuseppe Gorani, colloque international Tempo e memoria nella lingua e nella letteratura italiana, XVII colloque de l'Association internationale des enseignants d'italien (AIPI) - Ascoli Piceno -Université de Macerata (Italie) 22-26/8/2006.
- * VITALI-VOLANT M., L'esprit du LAAC. Lieu d'art contemporain, *Archistorm*, n°18, 2006, Paris.
- * VOLPI R., La comptabilité a-t-elle sa place dans la caisse à outils de l'artisan ?, in Boutillier S., Fournier C., *L'artisanat. La modernité réinventée*, Marché et Organisations. Cahiers d'économie et de gestion de la Côte d'Opale, L'Harmattan, Paris, 2006.
- * ZAOUAL H., Développement, organisations et territoire : une approche Sud-Nord, *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*, n°24, 2006-2, Paris.
- * ZAOUAL H., Ombres et lumières sur la richesse et la misère des nations, Rencontres de Fès : une âme pour la mondialisation, Fès, Maroc, 2-7 juin 2006.
- * ZAOUAL H., Le développement peut-il être durable ? La civilisation de la diversité, *Cahier du Lab. RII*, n°129, Lab.RII, ULCO, 06/2006.
- * ZAOUAL H., *Nova Economia das iniciativas locais*, Coppe-IPP, Rio de Janeiro, 2006.
- * ZAOUAL H., L'irruption de la diversité et de la proximité. Du territoire à l'espoir, dans N. Calmé, *Les Chemins de l'espoir*, Ed. Du Rocher, Paris, 2006.
- * ZAOUAL H., Confiance et gouvernance des systèmes complexes. Vers un modèle Proximité, Diversité et Gouvernance, *Repères et Perspectives*, n°8-9, Rabat, 2006.

Ressources Humaines

*Fonctions : Maria VITALI-VOLANT est nommée responsable des activités culturelles du Lab.RII.

*Nouveaux collègues : Maud HERBERT, Docteur en sciences de gestion de l'université Paris-Dauphine, spécialisée en marketing, a été nommée Maître de confé-

rences à l'Université du Littoral Côte d'Opale (CERME) ; *Héla GHARBI*, Docteur en sciences de gestion de l'université Paris-Dauphine, spécialisée en management des organisations, a été nommée Maître de conférences à l'Université du Littoral Côte d'Opale (CERME) ; *Eric PICHET*, Professeur de finance à Reims Management School, Professeur d'Economie à Bordeaux Ecole de management (depuis 1993), Professeur de finance au Centre de formation à l'Analyse financière de la SFAF (Paris) depuis 1990 (CERME) ; *Nathalie FERREIRA*, docteure en économie et spécialiste

en économie du travail. Sa recherche porte sur l'économie sociale, le tiers secteur, l'autogestion et l'organisation du travail (CREME) ; *Jimmy VAN MARCKE DE LUMMEN*, chercheur en économie de la très petite entreprise et cadre territorial (équipe CREME) ; *Valériu M. CIUCA*, Docteur en droit, Professeur titulaire à la Faculté de Droit de l'Université Alexandru Ioan Cuza de Iasi (Roumanie) en droit romain et droit privé comparé (professeur associé CREME) ; *Nicole PERIGNON*, graphiste plasticienne pour l'édition et la communication visuelle (CREME).

Groupe de Recherche en Droit Social et des Affaires Comparé (GREDSAC)

Les chercheurs en Droit du Lab.RII ont formé un groupe de recherche particulier au sein du Centre de Recherche sur les Economies en Mutation et l'Entreprise (CREME). Les sujets de recherche sont relatifs à l'existence et au fonctionnement du commerce et aux faits sociaux : droit des sociétés, droit comptable, droit de la faillite, droit du recouvrement des créances, droit des sûretés, droit des baux commerciaux, droit des contrats, etc., et droit du travail, de la famille, du citoyen, droit international, etc.

Plus particulièrement, étant donné que c'est en Afrique qu'ont lieu, depuis une dizaine d'années, les innovations juridiques les plus marquantes, le GREDSAC s'intéresse au droit des affaires qui se construit sous l'impulsion de la Chambre de Commerce Internationale de Paris, le Ministère français de la Coopération, l'ONU, etc. et qui s'introduit dans les pays africains sous les auspices de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). Un autre axe est construit autour de la comparaison du Droit communautaire avec celui en cours dans les PECO. Responsables : Clotaire MOULOUNGUI et Marc RICHEVAUX

Centre d'Etudes sur le Développement Economique et Social (CEDES)

Le Lab.RII s'enrichit d'une troisième équipe : le Centre d'Etudes sur le Développement Economique et Social (CEDES). Cette équipe, localisée à l'Université de Poitiers (Université de Poitiers, 93, avenue du Recteur Pineau, 86022 Poitiers Cedex), est dirigée par Pierre Le Masne et compte 8 chercheurs et enseignants chercheurs, 5 autres docteurs et 2 chercheurs associés. Le CEDES développe des thématiques proches et complémentaires à celles du Centre de Recherche sur les Economies en Mutation et l'Entreprise (CREME, localisé à Dunkerque). Ses principaux axes : Activités économiques, Développement et Mondialisation (internationalisation des économies et ses conséquences, innovation scientifique et technique et rapports entre croissance économique et développement) ; Politiques sociales, Développement humain et durable (environnement, développement local et développement durable) ; Histoire, Théories et Epistémologie du Développement (histoire, approches et pensée).

Directeur : Pierre LE MASNE. *Membres* : Valérie BARBIER, Alain BATSALE, Fabienne BEAUZILE, Gérard BRUNET, Gilles CAIRE, Bernard COUTURIER, Anne-Marie CRETIENEAU, Siméon FONGANG, Eliane JAHANFRADIN, Pierre FROIS, Chantal QUERAUD-ESTIVALET, Claudine ROY, Pierre SURAUULT

Distinctions

* Le titre de « *chercheur honoraire du Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation* » a été décerné à **James K. Galbraith**, Lloyd M. Bentsen Jr. Chair en Relations des affaires publiques/privées et professeur d'Etat. Il enseigne l'économie et la science politique à la Lyndon B. Johnson School. Il dirige le Projet Inégalités à l'Université du Texas à Austin, Etats-Unis. Il est Senior Scholar au Levy Economics Institute et Président des Economists for Peace and Security. Il a coopéré avec le Lab.RII dans l'organisation et le bon déroulement du 1er FORUM "L'esprit de l'innovation" (Paris, septembre 2004) et participe au

sein de l'équipe CREME au développement de l'axe de recherche en économie politique internationale.

Talent

Notre collègue **Alban Goguel d'Allondans** docteur en sociologie et habilité à diriger des recherches en sociologie et en économie a été récompensé pour sa passion artistique. Peintre, il a exposé au *Sixième Salon des Artistes Lepic Abbesses* (juin 2006) – nu au fusain rehaussé au pastel gras : *Fabienne vespérale*. Il est aussi repris dans le catalogue d'atelier 2006 des *Beaux-Arts de la Ville de Paris* – grand nu féminin au fusain et sur papier teinté.

A lire...

* MOULOUNGUI C., DEVOS I., *Tenues de travail et management des organisations. La fin des blouses blanches et autres ?*, Série Clichés, coll. L'esprit économique, Innoval-L'Harmattan, 2006.

INNOVATIONS – Edition

Innovations, Cahiers d'Economie de l'Innovation

CROISSANCE ET DEVELOPPEMENT

Repères internationaux

n°24, 2006-2, Innoval-L'Harmattan

C. AZAÏS, M. BENLAHCEN-TLEMCANI,
V. CASADELLA, A. DIEMER, N. FERREIRA,
G. KIZABA, V. LAURE VAN BAMBEKE, G. LECAS,
E. LEGRAND, J. PERRAT, H. ZAOUAL

Marché, entreprises, institutions... l'économiste de la croissance entreprend de savants mélanges pour donner à la prévision économique un semblant de crédibilité. Quels peuvent être les ressorts de la croissance ? Comment se doter de moyens de développement dans les économies contemporaines ouvertes, imprévisibles, incertaines ? Les experts et les politiques se fient à la connaissance, à la science et à la technologie pour don-

ner un sens au progrès. Est-ce suffisant pour dompter l'économie ?

L'objet de ce numéro de la revue *Innovations* est de présenter au lecteur quelques-unes parmi les principales interrogations actuelles des universitaires sur la croissance et le développement. Les auteurs soulignent l'importance de l'action publique dans l'organisation des marchés et des activités innovantes. Ils reconnaissent aussi que la dynamique sociale d'innovation est tributaire d'un ensemble de pratiques inédites aux yeux de la science académique : la réinvention du « local », du particulier, du marginal.

Le monde donne du fil à retordre aux Etats et aux territoires en Europe, en Amérique Latine, en Afrique, comme le montrent les auteurs de ce volume.

INNOVATIONS aux éditions De Boeck Université

La Revue *Innovations. Cahiers d'Economie de l'Innovation*, depuis sa fondation en 1995, était publiée et distribuée par les éditions L'Harmattan, Paris. A partir de 2007, elle sera éditée par De Boeck Université, Bruxelles, et distribuée par De Boeck et, sous forme électronique, par la plate-forme Cairn. Elle rejoint ainsi d'autres revues francophones publiées par des communautés de chercheurs et par des institutions françaises et internationales.

Innovations demeurera un lieu de débats sur les évolutions et les transformations de l'économie et de la société, permettant de confronter les réflexions théoriques et les expériences concrètes.

Numéros parus aux éditions L'Harmattan, Paris (1995-2006)

Nos	Titres
1	Progrès et Ruptures, 1995-1
2	Innovation, croissance et crise T 1, 1995-2
3	Innovation, croissance et crise, T 1, 1996-1
4	J.A. Schumpeter, Business Cycles et le capitalisme, 1996-2
5	Structures industrielles et mondialisation, 1997-1
6	Karl Marx, le capital et sa crise, 1997-2
7	La valeur du travail, 1998-1
8	Petite entreprise, le risque du marché, 1998-2
9	Travail et Capital, la mésestante, 1999-1
10	Le salariat en friches, 1999-2
11	Déséquilibre, Innovation et rapports sociaux, 2000-1
12	Entrepreneurs, jeux de rôles, 2000-2
13	La parade économique. L'État de la libre entreprise, 2001-1
14	Joan Robinson. Hérésies économiques, 2001-2
15	L'économie sociale laboratoire d'innovations, 2002-1
16	Géo-économie de l'innovation, 2002-2
17	L'économie du siècle. Points critiques de l'accumulation, 2003-1
18	Risques écologiques. Dommages et intérêts, 2003-2
19	Systèmes d'innovation. Chroniques d'intégration ordinaires, 2004-1
20	Femmes et travail en Europe, 2004-2
21	Industries de Guerre et Innovation, 2005-1
22	Travail recomposé et organisation flexible, 2005-2
23	John Kenneth Galbraith. L'ère de l'opulence et le libéralisme, 2006-1
24	Croissance et développement. <i>Repères internationaux</i> , 2006-2

Comité Scientifique et Editorial

P. ARESTIS, C. AZAÏS, R. BORRELLY,
S. BOUTILLIER, L.C. BRESSER PEREIRA,
S. DE BRUNHOFF, G. CAIRE, F. CHESNAIS,
A.L. COT, J. COURVISANOS, R. DI RUZZA,
M. DIETRICH, M. EL MOUHOUD,
J. FONTANEL, D. FORAY, J. GADREY,
J.-L. GAFFARD, J.K. GALBRAITH,
F. GALLOUJ, A. GUICHOUA,
G. HARCOURT, B. LAPERCHE,
J.-F. LEMETTRE, G. LIODAKIS,
J. LOJKINE, B.Å. LUNDVALL,
B. MADEUF, M. MARCHESNAY, B. MARIS,
J. MOLAS-GALLART, C. MOULOUNGUI,
C. PALLOIX, J. PETRAS, Y. PESQUEUX,
P. PETIT, D. PLIHON, J. RAVIX,
P. ROLLET, J.-J. SALOMON, C. SERFATI,
D. UZUNIDIS, N. VANNECLOO,
M. VERRER, P. VRAIN

Marché et Organisations

Cahiers d'Economie et de Gestion de la Côte d'Opale

L'ARTISANAT. LA MODERNITE REINVENTEE n°1, 2006-1, L'Harmattan

P. AUDEBERT, A. BA, S. BOUTILLIER, C.
FOURNIER, H. JORDA, G. KIZABA, S. LE ROUX,
C. MOULOUNGUI, R. VOLPI

L'artisan a-t-il la cote... économique ? L'artisanat peut-il être un objet d'étude ? A l'heure de la firme réseau, l'entreprise artisanale a-t-elle sa raison d'être ? Les économistes n'ont d'yeux que pour la grande entreprise et pour la petite-et-moyenne-high-tech. Pourtant... Cet ouvrage présente la modernité de l'artisanat. La « première entreprise de France », selon la formule désormais consacrée, représente 28% des

entreprises industrielles et de services et 14% de l'emploi en France. Les données statistiques européennes ne démentent pas cette tendance. La roue de l'histoire a-t-elle tournée à l'envers ? L'artisanat est-il l'avenir de la société post industrielle ? Les auteurs semblent largement se pencher pour la seconde de ces deux options, car l'artisan d'aujourd'hui s'est transformé en adaptant son comportement dans un monde en évolution rapide : le contexte change, les goûts fluctuent, les revenus des ménages sont instables, les standards de vie se modifient constamment. De leur côté le boulanger, le cordonnier, le plombier, le fleuriste... sont à l'écoute des nouvelles aspirations.

2^{ème} Forum L'esprit de l'innovation

**Séminaire International
La Russie européenne
Perspectives économiques et sociales
14 - 16 décembre 2006 - Dunkerque**

**International Conference
The European Russia
Economic and social prospects
December, 14-15-16, 2005, Dunkerque**

Programme Provisoire

Vendredi 14 décembre 2006	
<p>8 heures 30 – 9 heures Accueil des participants / Welcome of participants</p> <p>9 heures – 9 heures 30 Présentation de la conférence, organisations of the two days, cultural and scientific aspects Presentation of the conference, organizations of the two days, cultural and scientific aspects</p> <p>9 heures 30 – 12 heures : Séances plénières/plenary session</p> <p>9 heures 30 : 10 heures 30 : Dunkerque et la Russie / Dunkerque and Russia Guy MESSIAEN, Musée des Beaux Arts de Dunkerque, Histoire de Dunkerque et de Saint Pétersbourg : croisés / History of Dunkerque and Saint Petersburg, crossed ways Jacques BRAEMIS, Port Autonome de Dunkerque / Relations maritimes entre Dunkerque et la Russie : une longue histoire/shipping relations between Dunkerque and Russia Michel H. GROSMANN, ULP Strasbourg, A. L. LARKIN, MEPHI/Moscou, Echanges scientifiques, technologiques et culturels entre France et Russie en photonique depuis les années 1970 / Scientific, technological and cultural exchanges between France and Russia in photonics since the 1970s Patrick LE FORT, CNRS, Russie, La coopération scientifique franco-russe / Scientific cooperation between France and Russia</p> <p>10 heures 30 à 12 heures 30 : Culture, histoire et politique/Culture, History and politics Jean- Michel RAYNAUD, Médailles de l'écoblone/ULCO, Catherine La Grande selon Voltaire et Diderot/Catherine The Great according to Voltaire and Diderot Nicolas KORANEV, Bibliothèque Nationale de Russie, Pierre le Grand dans la Flandre occidentale/Peter the Great in the western Flanders Mina VIT ALI-VOLANT, Lab. RIVULCO, Un aventurier des Lumières à Saint Pétersbourg : Giacomo Casanova, son masque et son rôle social / An adventurer of the Enlightenment, his mask and his social role Emmanuel LECLERCQ, MJC Dunkerque, La Russie fait son cinéma, le cinéma russe et le cinéma soviétique/Russian and soviet movies Alban GOUGEL d'ALLONDANS, Lab RIVULCO, Le Paris russe des arts plastiques et les avant-gardes de Montparnasse / The Russian Paris of Visual Arts and avant-gardes » in Montparnasse</p> <p>14 heures 30 à 17 heures – Ateliers (workshops) Atelier 1 : Le capitalisme russe que abonne / The russian capitalism in questions BOULLIER Sophie, Lab. RIVULCO, Nature et imperfections de l'économie de marché en Russie, acteurs et institutions / Nature and imperfections of the market economy in Russia, actors and institutions MANDARAKA Eric, Thouson, Lab.RII, Université d'Antananarivo, L'expérience de TURSS, des analyses inachevées / The experience of the USSR, unfinished analysis CRETENEAU Anne-Marie, G.EDES/Université de Poitiers L'adaptation institutionnelle de la Russie post-soviétique : entre faits et théories / The institutional adaptation of the post-soviet Russia: between facts and theories LAPERCHE Blainine, Lab. RIVULCO, Droits de la propriété intellectuelle et innovation en Russie / Intellectual Property rights and innovation in Russia KUZNETSOVA Natalia, Université de Saint Pétersbourg, Peauelle Ima, CNRS, L'évolution des sciences de l'éducation en Russie / The evolution of education sciences in Russia BARTHELET Christine, Lab RIVULCO, BAS SONI Marc, GERS/CMarselle II, Les médias russes aujourd'hui : entre défiance collective et pression politique, Les voies escarpées de la liberté d'informar dans une démocratie émergente / Russian media today: between collective distrust and politic pressure. The steep ways of the freedom to inform in an emergent democracy BARIS Giusto, Lab. RIVULCO, Russie et Europe, un destin économique commun ? / Russia and Europe, a common economic destiny ?</p> <p>Atelier 2 : Systèmes d'épargne, constats/ System of employment, states are not TICHOMIROV Boris, Saint-Petersburg State University/Les conflits in Economy RICHEVAUX Marc, Lab. RIVULCO, Droit du travail en Russie / Labor law in Russia BERENGER Valérie, CEMA/Université de Nice Sophia Antipolis, L'instauration d'un système à volets multiples pour les retraités en Russie : modèle chilien ou sudaïsois ? / The establishment of a three parts system for pensions in Russia: Chilean or Sudaïsois model ? MARJAJANA Mäkelä, Université des Sciences Appliquées HAAGA, Helsinki, Les migrations russes en Finlande / The Russian migrations in Finland CHAMS OUDINOVA Tamara, Université d'Arkangeak, BENSARHEL Liliane Université de Grenoble II Le transfert des méthodes occidentales de gestion du personnel dans les organisations russes pendant la Transition / The transfer of western management methods of human resources in russian organisations during the Transition Soirée 1 / Evening party 1 Soirée cinéma (un film russe contemporain) / Cinema (a russian contemporary film)</p>	<p>9 heures à 12 heures Atelier 3 : Inventaire économique/ economic inventory THOREZ Pierre, CIRTA/Université du Havre, Réseau et acteurs du transport aérien en Russie / Network and actors of the airline transport in Russia GROUIEZ Pascal, Université de Reims, Regard sur la dynamique agricole russe de 1991 à 2006 : 15 ans de mutations dans les exploitations agricoles de la région d'Orel / Analysis of the russian agricultural dynamics from 1991 to 2006: 15 years of evolution of farms in the Orel Region. TCHERNOVA Galina V., St. Petersburg State University, Développement du marché de l'assurance russe: problèmes et perspectives / Russian insurance market Development: Problems and perspectives EFIMOVA Elena G., St. Petersburg State University, Department of World Economy, Tsenzhanik Maria K., St. Petersburg State University, Services de logistique électronique en Russie et à l'étranger / Electronic Logistics Services: Implementation in Russia and abroad DURAND Cédric, CBMI-EGIS, Hautes Budes en Sciences Sociales: Un renouveau de l'Etat producteur ? Restructuration et insertion internationale du secteur aéronautique en Russie / The Revival of the welfare State ? Restructuration and international insertion of the aeronautic sector in Russia SLUTSKY Alexander, Université de Saint Pétersbourg, L'éducation supérieure en économie et l'Etat / La Russie et la convention de Bologne/ Higher economic education and state: Russia and the Bologna process</p> <p>Atelier 4 : Compétitivité et performances ABDULLAYEV Nureit, La capacité de compétitivité de l'économie russe / Russian economy's competitive ability. GARAVINA Olga, Université de Grenoble II, Evolution de la spécialisation internationale de la Russie depuis le début de la transition / Evolution of the international specialization of Russia since the beginning of the transition process DOBRYNSKAYA Victoria V., State University – Higher School of Economics – Moscow, Politique monétaire, de taux de change de la Banque de Russie sous la rigidité des prix asymétrique / Monetary and Exchange Rate policy of the Central Bank of Russia under asymmetric Price Rigidity SUTYRIN Sergei F., St. Petersburg State University, Organisation Mondiale du Commerce sur la voie de Cancon vers Hong Kong : perspectives et repensons sur la Fédération russe / WTO on the way from Cancon to Hong Kong: prospects and repensons for Russian Federation UZUNDIS Dimitri, Lab. RIVULCO, Le pouvoir d'acquisition de technologies étrangères par des firmes russes / The power of acquisition of foreign technologies by Russian firms 14 heures / 14 heures 30, Inauguration de l'exposition Moélas à Dunkerque en 1901 / Inauguration of the exhibition of Moélas the second in Dunkerque in 1901 et de l'exposition photographique « Les enfants russes » de Brigitte BEYAERT, artiste plasticienne / photographic exhibition « Russian Children » of Brigitte BEYAERT, visual artist Bibliothèque Universitaire (ULCO) University library, Mireille Chazal, directrice de la B ULCO, Directeur</p> <p>14 heures 30 à 17 heures Atelier 5 : La Russie, l'Union européenne, l'Asie / Russia, European Union and Asia DESPINEY-ZDCHOWSKA Barbara, CRI, Centre d'Economie de la Sorbonne, CNRS/Université Paris 1, La Russie entre l'espace européen et l'Asie / Russia between the European area and Asia COUFFIN Elena, Université d'Etat des Sciences humaines de Russie, Moscou, La perception mutuelle entre les nations comme facteur de développement du commerce international. Exemple de la perception mutuelle franco-russe / The mutual perception between nations as a development factor of international trade. Exemple of mutual perception France-Russia DARUS HIN Iwan, Saint Pétersburg State University, Situation actuelle du marché des titres et des produits dérivés et leurs interactions avec les marchés financiers européens / The Present State of Russian Securities and Derivatives Market and its interaction with European Financial Markets. VERNIER Eric, Lab. RIVULCO, Economie parallèle russe et intégration européenne / Russian informal economy and the European integration MORDOUJ Aurora, ONU, L'alignement de l'Union européenne est-il la cause d'une déviation des exportations russes ? / Does the EU enlargement cause trade diversion from Russian exports ?</p> <p>Atelier 6 : La Russie et l'Europe : de l'économie à la politique / European Russia: from economics to politics MADELEINE Ewénia, Lab. RIVULCO, Evolution des relations économiques et politiques entre la Bulgarie et la Russie / Evolution of economic and political relations between Bulgaria and Russia NETEDU Adrian, Université de Iasi, Roumanie, Les relations Roumanie Russie entre vieille et nouvelle alliance / Relations Romania/Russia between old and new alliance VOLPI Rémy, Lab. RIVULCO, L'Europe, petit cap du continent asiatique ? / Europe, small cap of the Asian continent ? BALLY PIERRE, Université Grenoble II, Les relations de l'Europe et de la Russie de la confrontation à la coopération / Relations between Europe and Russia : from confrontation to cooperation DE LARGENTAYE Bertrand, « Notre Europe », Evolution des relations diplomatiques entre la Russie et l'Union européenne / Evolution of diplomatic relations between Russia and the European Union</p> <p>17 à 18 heures : conclusion générale, débats et synthèse / Global conclusion, debates and synthesis. Soirée 2 / Evening party 2 Atelier culture / ULCO, Théâtre et musique russes / Russian Theater and Music, Hervé ROYER, Directeur de l'atelier culture, directeur, Programmation musicale : La Nautiloch</p>

2^{ème} Forum L'esprit de l'innovation

Colloque International / International Symposium

Connaissance ou finance ? L'innovation "Knowledge, Finance and Innovation"

26-30 Septembre 2006 / September, 26-30, 2006 / Dunkerque – France

Programme / Program

Mardi 26 septembre 2006 / September 26, 2006

10h Conférences introductives / Opening Conferences:

L'Université : des idées neuves à l'innovation / « University: from new ideas to innovation

14h Séance plénière / Plenary Session: James Kenneth Galbraith (University of Texas at Austin, USA),
Innovation and Predation / Innovation et prédation

14h45 Ateliers parallèles / Parallel Sessions

Session 1 (26 sept. 14h45-17h15): *Economie du savoir et Economie d'innovations / Knowledge Economy and Innovation Economy*

Session 2 (26 sept. 14h45-17h15): *Investissement, Innovation and Politique monétaire / Investment, Innovation and Monetary Policy*

Session 3 (26 sept. 14h45-17h15): *La décentralisation et les pôles de compétitivité : une synergie autour des projets innovants / Decentralization and Clusters: a Synergy on Innovative projects (Ecole Nationale d'Application des Cadres Territoriaux – ENACT Dunkerque)*

Session 4 (26 sept. 14h45-17h15): *Connaissance, finance ou lien social ? Innovation et artisanat / Knowledge, Finance or Social Link? Innovation and Craft Industry (Institut Supérieur des Métiers ISM, Paris)*

17h45 Remise de titres de « Membres d'honneur du Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation » / Ceremony of Award « Honorary Members of the Research Unit on Industry and Innovation »

19h Dîner / Dinner – Kursaal Dunkerque

20h30 Soirée / Evening « United problems »

Mercredi 27 septembre 2006 / September, 27, 2006

9h15 Ateliers parallèles / Parallel Sessions

Session 5 (27 sept. 9h15-11h45): *Firmes, Industrie et Innovation / Firms, Industry and Innovation*

Session 6 (27 sept. 9h15-11h45): *Création d'entreprise et politiques publiques / Business Formation and Public Policy*

Session 7 (27 sept. 9h15-11h45): *Connaissance, finance et développement économique / Knowledge, Finance and Economic Development*

Session 8 (27 sept 9h15-11h45): *Temps, Tourisme et Innovation / Time, Tourism and Innovation*

Session 9 (27 sept 9h15-11h45): *Banque et innovation / Bank and Innovation*

13h15 Conférence plénière / Plenary Session: Vandana Shiva (Navdanya, India),
Innovation, Patents and Biopiracy: Sustainable Development Challenges / Innovation, Brevets et Bio-piraterie. Enjeux du développement durable

14h15 Ateliers parallèles / Parallel sessions

Session 10 (27 sept 14h15 – 16h45): *Internationalisation des PME / SMEs internationalization*

Session 11 (27 sept. 14h15-16h45): *PME, innovation et modernisation des PME / SMEs, Innovation and Modernization (Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque –CCID)*

Session 12 (27 sept 14h15-16h45): *Education et entreprise / Education and Enterprises*

Session 13 (27 sept 14h15-16h45): *Systémique de l'innovation / Innovation Systemic*

Session 14 (27 sept 14h15-16h45): *Information, décision, Innovation / Information, Decision, Innovation*

17h-18h Conférence plénière / Plenary Session: Corinne Lepage, ancien ministre
La société de la connaissance: la révolution politique et économique du 21^{ème} siècle / The Knowledge-based Society: the Political and Economic Revolution of the 21st Century

18h30 Soirée / Evening « L'innovation : de l'écrit à l'image »

- Présentation et signatures d'ouvrages à la BULCO (Bibliothèque universitaire de l'ULCO) / Presentation of books at the Ulco Library (BULCO)

- Apéritif à la BULCO – Cocktails at the BULCO

- Soirée cinéma Studio 43 – Film « «The Man in the White Suit », 1951

Jeudi 28 septembre 2006 / September 28, 2006

9h15 Ateliers parallèles / Parallel Sessions

Session 15 (28 sept 9h15-11h45): *Valorisation de la recherche / Research and Industry Linkages*

Session 16 (28 sept 9h15-11h45): *Logistique et innovation / Logistics and innovation*

Session 17 (28 sept 9h15-11h45): *Développement Durable, environnement et croissance économique / Sustainable Development, Environment and Economic Growth*

Session 18 (28 sept 9h15-11h45): *Industries culturelles et innovation / Cultural Industries and Innovation*

Session 19 (28 sept 9h15-11h45): *Eco-conception : quels renouvellement des connaissances et des pratiques ? / Eco conception: New Knowledge and New practices*

13h15 Conférence plénière / Plenary Session: Robert W. Dry (Conseiller scientifique Ambassade des Etats-Unis),

The American Research Policy and the Environmental Issue / La politique de recherche américaine et la question environnementale

14h15 Ateliers parallèles / Parallel sessions

Session 20 (28 sept, 14h15-16h45): *Vers une maîtrise de l'Environnement industriel / Mastering Industrial Environment (Communauté Urbaine de Dunkerque / Ville de Dunkerque)*

Session 21 (28 sept. 14h15-16h45): *Expériences de clusters dans le monde / Experiences of Clusters Worldwide*

Session 22 (28 sept 14h15-16h45): *Le financement de l'innovation / Financing Innovation*

Session 23 (28 sept 14h15-16h45): *Innovation et secteur militaire / Innovation and the Military Sector*

17 h15 Présentation du LIDAR, camion laboratoire de l'ULCO destiné à mesurer la pollution atmosphérique / Presentation of Lidar, a laboratory truck of Ulco measuring atmospheric pollution

19h Soirée Gala 1 « The Spirit of Dunkerque »

- Soirée au LAAC : Lieu d'art et Action contemporaine – Visit of the Art Museum
- Visite de l'exposition permanente et de l'exposition temporaire « The Spirit of Dunkerque » du photographe W. Eggleston sur une vision contemporaine de Dunkerque / Visit of the permanent and temporary exhibitions, « The Spirit of Dunkerque », W. Eggleston, a contemporary view of Dunkerque
- Cocktail dînatoire - Cocktails

V e n d r e d i 2 9 s e p t e m b r e 2 0 0 6 / S e p t e m b e r 2 9 , 2 0 0 6

Boulogne sur mer

9h 45 Chambre de Commerce de Boulogne sur Mer

Session 24: Le développement durable est-il soluble dans l'entreprise ? / Sustainable Development and Enterprises

Session 25: Ressources humaines, travail et innovation / Human Resources, Labour and Innovation (Institut de Gestion Sociale, IGS, Paris)

12h30 Réception à la Mairie de Boulogne-sur-mer / Reception at the Town hall

Discours de Bienvenue / Welcome address: Frédéric Cuvillier, Maire de Boulogne-sur-Mer, Conseiller Général du Pas-de-Calais / Mayor of Boulogne-sur-mer

15h Séance Plénière/ Plenary Session - Communauté d'Agglomération du Boulonnais : Décentralisation et pôles de compétitivité : l'innovation territoriale / Decentralization and Clusters: Territorial Innovation

19H30 Soirée Gala 2 « INNOVA'DANSE»

Spectacle de danse Ecole Lucie Raulin (Boulogne sur Mer) / Dance Show on the topic of Innovation

Le spectacle s'articulera en 2 parties / Two parts in the show:

- Présentation de plusieurs danses (hip-hop, classique, orientale) / Presentation of several dances (hip-hop, classic, salsa, oriental)
- ballet contemporain "2046", création de Mireille Violette-Tapon / Contemporary ballet « 2046 » from Mireille Violette-Tapon
- Repas de gala / Dinner
- Retour en bus à DK / Return to Dunkerque by bus

Samedi 30 septembre 2006 / September 30, 2006

9h30 Séance plénière / Plenary session : Synthèse, débats / Synthesis, debates

11h Visite du Musée Portuaire Dunkerque – Visit of the Harbour Museum of Dunkerque

12h 30 Déjeuner à bord de la Duchesse Anne – Lunch on Board of the Duchesse Anne

15h Visite du site industriel de Arcelor Dunkerque – Visit of the Industrial Site of Arcelor Dunkerque

Principaux partenaires et sponsors de la manifestation / Main Partners and Sponsors of the Event

Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche
 Centre National de la Recherche Scientifique
 Ambassade des Etats-Unis Paris
 National Science Foundation
 Institut Supérieur des Métiers - Paris
 Institut de Gestion Sociale - Paris
 Conseil Régional du Nord/Pas de Calais
 Conseil Général du Nord
 Ville de Dunkerque
 Ville de Boulogne-sur-Mer
 Communauté Urbaine de Dunkerque
 Communauté d'Agglomération du Boulonnais
 Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque
 Chambre de Commerce et d'Industrie de Boulogne-sur-Mer
 Université du Littoral Côte d'Opale
 Centre Université-Economie d'Education Permanente (CUEEP - ULCO)
 Ecole Nationale d'Application des Cadres Territoriaux - Dunkerque –
 CNFPT
 Office de Tourisme de Dunkerque
 Lieu d'Art et Action Contemporaine de Dunkerque (Ville de Dunkerque)
 Musée portuaire Dunkerque
 Atelier Culture de l'ULCO
 Ecole de Danse Lucie Raulin, Boulogne-sur-Mer
 Studio 43 – Cinéma d'Art et d'Essais - Dunkerque
 Arcelor Dunkerque
 Majuscule
 Montaudon

Revue et magazines / Reviews and Magazines

Alternatives économiques
 Humanisme et entreprise
 Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation
 Journal of Post Keynesian Economics
 L'économie Politique
 Research Policy

Maisons d'édition / Edition

Edward Elgar
 Palgrave Macmillan
 De Boeck
 L'Harmattan

Le Forum l'Esprit de l'Innovation II, Colloque international « Connaissance ou Finance ? L'Innovation » est organisé par le Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation (EA 3604) et l'Association pour la Promotion de la Société de la Connaissance et de l'Innovation

Programme détaillé et livret de résumés ; fiche d'inscription ; plans d'accès... sur le site :

h t t p : / / r i i . u n i v - l i t t o r a l . f r

Informations: Blandine Laperche, laperche@univ-littoral.fr

Le Point sur...

Le carre infernal : emploi/chômage/flexibilité/sécurité

Alban GOGUEL d'ALLONDANS

Les relations sociales en France, ne manquent pas d'étonner en raison de leurs contradictions et paradoxes. Et cela en pleine transformation du rapport salarial. Il se dégage une étrange impression d'immobilisme des acteurs sociaux, qui paralyse les rouages de la machinerie sociale. Dans une société qui fait du *statu quo* social un idéal, il faut surtout empêcher que l'équilibre fondamental de la société soit remis en cause. L'incapacité des acteurs au diagnostic partagé en l'absence d'une tradition de concertation, fait que les relations sociales sont gouvernées par le seul rapport de force. D'où l'impossibilité à entamer de profondes réformes structurelles. Comment s'adapter au lieu de se contenter de subir en critiquant ?

Le sens du travail aujourd'hui

Actuellement, l'emploi salarié ne joue plus son rôle d'intégration sociale, c'est-à-dire assurer à chacun une fonction, un revenu, un statut. Mais, en dépit des discours et des polémiques, une certitude cependant : il s'agit moins de la fin du travail que de sa mutation. D'où la crise actuelle de la société salariale. Et cette crise du rapport au travail, implique logiquement une crise du lien social. Le modèle idéal de l'emploi, celui de l'emploi salarié à plein temps, à durée indéterminée, et pendant toute la vie active, accompagné de garanties sociales, se déconstruit. Il en résulte une logique de fragmentation des statuts avec la multiplication des statuts intermédiaires, entre le chômage et l'emploi. Les politiques publiques d'intervention sur le marché du travail ayant vocation à lutter contre le chômage, y contribuent en développant ces statuts intermédiaires, lesquels s'analysent comme des passerelles entre deux situations. Mais un provisoire qui peut durer.

Cette évolution contribue à la fragmentation du corps social en trois catégories bien distinctes : les salariés stables, de moins en moins nombreux ; les travailleurs précaires de plus en plus nombreux ; Les exclus du travail et autres inemployables, tout aussi nombreux que sont les « intérimaires permanents ». Le temps du travail ne relève plus de la séquence ternaire institutionnalisée : école/entreprise/retraite, qui rythmait hier encore les parcours biographiques, et où s'observait une relative homogénéité des comportements. Désormais, ce cycle de vie est remis en cause, et devient de moins en moins prévisible. Aujourd'hui la linéarité des temps sociaux se brouille au profit de leur alternance. Cela au gré des circonstances inhérentes à la vie économique et sociale. Les frontières entre éducation et travail, formation et emploi ; école et entreprise s'enchevêtrent, ou alternent, du fait de leur porosité.

Dans cet univers régulé d'après de nouvelles déterminations sociales fortes, l'individu doit assumer la res-

ponsabilité de sa qualification, de sa mobilité, bref, de son employabilité. En forçant à peine cette analyse, le salarié devient une sorte d'entrepreneur individuel gérant sa carrière en fonction des opportunités. Ne parle-t-on pas de poly-activité (cumul d'une activité salariée et d'une activité indépendante), et du remplacement de la notion d'emploi par celle de portefeuille de compétences ? Pour répondre à la diversification des expériences professionnelles, il s'agit de s'interroger sur les moyens institutionnels à promouvoir pour assurer la continuité d'un statut social face à l'émergence de nouveaux risques sociaux : carrières atypiques, changement de métier, d'emploi, reconversions, délocalisation, etc. D'où l'idée de créer des droits transitionnels afin de permettre aux titulaires d'emplois d'alterner, dans des conditions satisfaisantes de sécurité économique, les périodes de travail en entreprises avec les périodes de formation et d'inactivité forcée.

A l'*horizon court*, se profile donc une nouvelle figure de l'individu au travail, bénéficiaires de nouveaux droits sociaux pour conjurer le risque social de transition, tout en conciliant sécurité (sociale) et liberté (des choix individuels). La reconnaissance de ces nouveaux droits permettrait de graduer le passage sans heurts d'une activité professionnelle à une autre, une réorientation, un recyclage, ou de tout autre forme de solution transitoire modifiable et légitime. Cette fois, la réflexion insiste sur le reclassement en cas de licenciement, le changement de statut et sur le couplage emploi/formation, ce qui suppose un changement des comportements sociaux des acteurs, et une prise d'initiatives individuelles.

Dans un monde sans frontières, de plus en plus flexible, où le travail se transforme, et où les parcours individuels se diversifient, de nouveaux besoins de sécurité prennent forme, lesquels sont l'expression adaptée de l'incertitude croissante des trajectoires individuelles. Certes, ces droits comme tout dispositif social, comportent leurs limites d'intervention dans le champ social. Ils ne sont pas la panacée universelle. La reconfiguration inédite des *profils de risques* encourus à chaque âge suppose non plus une gestion du personnel en entreprise, ruineuse et inefficace, par les âges (*cf.* les sorties précoces d'activité, etc.) mais des âges, en tenant compte des attentes et des spécificités de chaque tranche d'âges. La gestion par les âges étant la conséquence de la plupart des organisations d'entreprises structurées sur un mode bureaucratique, hiérarchique et pyramidal.

Quelle flexibilité ?

La réponse possible à ces interrogations est donc de passer d'une simple couverture sociale de risque passive à une sécurité active, où chacun des acteurs en présence (Etat, organisations syndicales, entreprises, salariés), favoriserait une prise de risques tout au long de la vie professionnelle (réciprocité des devoirs et obligations société/entreprises/individu). La conséquence

serait importante au niveau des droits sociaux, lesquels seraient indexés sur la personne plutôt que sur l'emploi. En effet, la rémunération des transitions, pour les sécuriser en leur donnant une solution de continuité, inaugure un changement fondamental de régulation. Il y a là les grandes lignes d'un modèle social renouvelé couvrant de nouveaux profils de risque associés à des parcours des âges flexibles.

Dans cette perspective, l'objectif social central n'est plus seulement de garantir une couverture collective des risques et la stabilité des emplois, mais d'assurer la sécurité de trajectoires, certes plus individualisées et incertaines, en leur donnant une continuité sécurisante, tout en n'entravant pas la mobilité professionnelle en expansion. Les mutations technologiques une forte croissance de celle-ci. Tout cela en respectant les choix individuels légitimes face à la diversité des situations sociales et professionnelles rencontrées. Il importe de redéfinir le statut professionnel de façon à garantir la continuité d'une trajectoire professionnelle plutôt que la stabilité des emplois. La priorité est alors de protéger le titulaire d'un emploi dans les phases de transition entre les emplois. L'objectif final est donc de maintenir des cadres sociaux collectifs, tout en adhérant au plus près des situations individuelles pour être en phase

Questions sur l'habillement au travail

Clotaire MOULOUNGUI

Deux candidats à la présidence de la République, Ségolène Royal et François Bayrou, préconisent, chacun pour sa part, la mise en place d'uniformes dans les établissements d'enseignement. Ils souhaitent que cette question soit débattue pendant la campagne électorale comme élément d'une restauration de l'autorité dans la société française. Ainsi, tous les jeunes d'un collège ou d'un lycée s'habilleraient pareillement. C'est déjà le cas en Grande Bretagne, en Chine, en Algérie ou au Gabon, par exemple.

En fait, la France a connu une époque où, aussi bien les élèves que les professionnels, disposaient d'un uniforme. Aujourd'hui, c'est encore le cas pour les infirmières, les pompiers, les caissières, les policiers, les éboueurs. Les commerciaux, les directeurs et les ministres semblent aussi avoir un uniforme ; ils sont facilement identifiables comme tels grâce à leurs habitudes vestimentaires. Mais que ressentent-ils, comment se sentent les personnes tenues de s'habiller d'une façon donnée ? Leur confiance en soi ou leur autorité augmente-t-elle ? En résulte-t-il une confiance du public à leur égard ? Du respect ? De la méfiance ? Des moqueries ? En gros, y a-t-il des avantages ou des inconvénients à l'existence d'un uniforme dans une structure ? Lorsqu'il n'y a pas d'uniforme obligatoire, dispose-t-on alors de la liberté de s'habiller comme bon nous semble ? Que faut-il savoir sur les vêtements de travail, sur les vêtements au travail ? Voici les réponses à certaines questions liées à l'habillement au travail...

La mairie peut-elle valablement licencier une salariée ayant conservé son voile islamique au travail ? Une mairie est un service public. Par conséquent, son

avec les évolutions macro-sociales, sous peine de marginalisation. Leur refus serait un mauvais choix.

Dans ces conditions, il devrait être possible de trouver le chemin d'une flexibilité à visage humain, pour adapter les individus et les entreprises à leur environnement mobile, en raison de l'évolution technologique et de l'exposition à la globalisation des échanges. Pour ce faire, il faut construire des modèles sociaux transnationaux destinés à s'imposer à tous les pays membres d'un même ensemble économique. Les causes de succès et d'échec sont toujours à chercher du côté des acteurs, et de leur façon d'agir. Aujourd'hui les règles du jeu sont à réviser.

La capacité d'apprendre à apprendre, l'esprit d'initiative, le travail en équipe, le souci de qualité, etc. sont et seront essentiels puisqu'il semble que les métiers de demain s'exerceront de plus en plus dans des unités de services à effectifs restreints, et dans un cadre coopératif. Ce n'est donc pas la globalisation, les technologies, le partage du travail et des revenus qu'il faut revoir en fonction d'un hypothétique projet de société imposé d'en haut. C'est exactement l'inverse, c'est-à-dire promouvoir une société de projets portée par des acteurs – de l'individuel au collectif – qu'il faut encourager dans leurs initiatives.

personnel est soumis au principe de laïcité. D'après ce principe, les fonctionnaires et les agents publics ne sauraient se singulariser au moyen de signes religieux. En effet, le public doit pouvoir compter sur leur neutralité religieuse. La salariée (un agent public) encourt une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement (ou révocation) en cas d'insistance à se voiler. La même sanction menace le juif coiffé de sa kippa, le sikh portant un turban, le catholique ayant un pendentif cruciforme, etc. En général, les autorités hiérarchiques s'efforcent de convaincre amiablement le fonctionnaire religieux de respecter son obligation légale de neutralité. Mais, comme « nul n'est censé ignorer la loi » et que, précisément, le principe de laïcité est connu de tous, la révocation immédiate peut être décidée par l'autorité compétente. Le fonctionnaire est supposé vouloir défier les lois de la République, par soumission aux siennes propres, religieuses ou non.

Un restaurateur a-t-il le droit de se séparer d'un cuisinier juif qui s'entête à se coiffer d'une kippa ? Un restaurant est une entreprise privée. Il n'est donc pas tenu de faire respecter le principe de laïcité en son sein. Dès lors, la liberté religieuse du salarié et sa liberté vestimentaire doivent être respectées par cet employeur du cuisinier. A priori, le licenciement aura été prononcé en violation de ces libertés individuelles. Le cuisinier peut obtenir sa réintégration dans l'entreprise en référé (en urgence), de même que des dommages-intérêts. L'employeur peut cependant avoir gain de cause devant la justice. Notamment si le cuisinier est en contact avec la clientèle, et que son habillement religieux affecte le chiffre d'affaires. Ce compromis, trouvé en faveur du commerce et de l'industrie, risque de constituer l'interstice par lequel s'infiltrera alors la discrimination religieuse, ethnique, etc.

Un salarié peut-il légitimement réclamer une tenue de travail à son employeur ? L'employeur n'est pas tenu de répondre favorablement à toutes les revendications vestimentaires émises par ses salariés. Il dispose d'un pouvoir d'appréciation pour dire s'il doit leur donner l'uniforme sollicité. Certes, il existe des hypothèses où la fourniture de vêtements de travail est, pour l'employeur, une obligation légale. C'est en particulier le cas lorsque le personnel est exposé à des risques de salissure, de contamination ou de blessures. La tenue obligatoire est ainsi celle qui se réclame de l'hygiène ou de la sécurité.

Que se passe-t-il si un salarié refuse de porter la tenue de travail fournie par l'entreprise ? En vertu de la liberté vestimentaire dont dispose tout citoyen, le principe est que l'employeur ne peut obliger son personnel à s'habiller d'une façon donnée. Le but esthétique ou publicitaire éventuellement poursuivi par l'entreprise n'est pas accepté par les juges. La raison est que le salarié n'est pas un panneau publicitaire ambulatoire, ou un comédien à déguiser de façon plus ou moins ridicule. Le refus opposé par le salarié en cause paraît donc défendable. En vérité, le refus sera néanmoins jugé comme abusif si l'employeur vise soit la protection corporelle du salarié, soit l'hygiène alimentaire pour les clients potentiels de l'entreprise. Par ailleurs, l'employeur a raison d'imposer un uniforme au personnel qui est en contact avec le public (usagers, clients) : pour faciliter le repérage, l'identification. L'employeur réussit à persuader les salariés de l'intérêt de l'uniforme publicitaire en leur permettant de le choisir, en leur octroyant une prime pour son port, ou en mettant en avant l'économie de l'achat et de l'entretien de vêtements personnels.

Une salariée s'habille de vêtements transparents, de courtes jupes, etc. Quel sort lui sera-t-il fait ? Quand une salariée s'habille de tenues sexy (jupes courtes, corsages transparents, etc.), elle commet une faute professionnelle. Il y a en effet de sa part une atteinte à la pudeur de ses collègues. Par ailleurs, elle introduit un élément de perturbation chez eux : les femmes détestent et certains hommes espèrent mieux. Il est compréhensible que l'employeur songe à se débarrasser de cette salariée. Au contraire, la salariée sera félicitée si l'entreprise où elle exerce vit de l'ambiguïté et de l'espérance sexuelle. Par exemple, une discothèque, un bar, voire un restaurant. Mieux, ce sera peut-être l'employeur qui aura encouragé au port de telles tenues vestimentaires. Alors cet employeur risque la réaction pénale des salariées.

Par besoin de publicité et d'esthétique, l'entreprise a instauré un uniforme. Cela est-il juridiquement possible ? Des beaux vêtements participent au bon maintien et à la confiance du personnel. Un esprit de famille ou de communauté en naît. C'est l'idée de culture d'entreprise. En outre, le vêtement parle aux clients ; il s'agit d'un vecteur du discours non-verbal. Il est donc tentant pour l'entrepreneur d'investir dans le vêtement professionnel. Néanmoins, il convient de faire adhérer le personnel à cette idée d'uniforme de l'entreprise. Sinon, il pourrait légalement s'y opposer. Du moins, si le but poursuivi par l'entreprise n'est pas l'identi-

fication des salariés, l'hygiène ou la sécurité, mais seulement la publicité.

Un africain a été licencié parce qu'il porte ses vêtements traditionnels dans l'entreprise. Que doit-on en dire ? La liberté vestimentaire du salarié africain doit être respectée par l'employeur, du moment que sa tenue ne contrevient pas au principe de laïcité, à la décence, à l'hygiène ou à la sécurité. Cependant, l'intérêt de l'entreprise est parfois pris en compte par les juges, pour battre en brèche la liberté vestimentaire (et même la liberté religieuse). Selon cette approche, la liberté (la fantaisie ou la légèreté) du salarié ne doit pas condamner l'entreprise à la faillite. Le juge arbitre donc les intérêts en présence.

La tenue de travail fournie par l'entreprise doit-elle être considérée comme un avantage en nature ? Non, pas forcément. En effet, deux autres qualifications juridiques sont envisageables. Frais professionnels et frais d'entreprise ou frais d'exploitation. L'enjeu de ces qualifications est savoir si des cotisations et taxes seront dues par l'entreprise, voire par le salarié. Concrètement, rien n'est dû si la tenue offerte s'inscrit dans le cadre de l'hygiène et de la sécurité corporelle du salarié. On parle en l'occurrence de frais d'entreprise (ou de frais d'exploitation). Quand, au contraire, le vêtement fourni poursuit l'esthétique ou la simple identification des personnels, l'employeur paiera des cotisations sociales. Cela, qu'il s'agisse de frais professionnels ou d'avantages en nature. En d'autres termes, des vêtements utiles au travailleur, mais qui ne sont pas strictement indispensables à sa sécurité, constituent des simples frais professionnels soumis au paiement de cotisations sociales par l'entreprise.

La distinction entre frais professionnels et avantages en nature présente un intérêt considérable pour le seul salarié. Car quand ses vêtements de travail sont regardés comme un avantage en nature, il doit alors les déclarer au fisc et payer en conséquence un impôt (augmenté) sur le revenu. Par leurs habits professionnels, les commerciaux et les stewards bénéficient certainement d'un avantage en nature. Ils économisent l'achat de vêtements.

Les blouses blanches des médecins et infirmières constituent-elles une barrière microbienne ? On peut affirmer que la grande majorité des uniformes hospitaliers n'ont aucun effet protecteur contre les microbes. Sauf dans les zones de risques hauts et les zones de risques modérés. Exemple : les blocs opératoires ; les secteurs infectieux. En ces lieux, les tenues sont spéciales. Or, la plupart des acteurs du monde de la santé circulent dans des zones de risques bas : services de consultation, d'hospitalisation, etc. Et les blouses et tuniques sont simplement cousues en coton et/ou en polyester. Dès lors, comme ils se savent en risque bas, les médecins de ville et les infirmières libérales négligent la blouse. Naturellement, quand un risque existe vraiment, ces professionnels se protègent, par exemple en mettant des gants. Encore que les infirmières bravent parfois leur obligation d'en mettre, car ces gants diminueraient leur sensibilité et leur capacité à vite repérer les veines, pour la piqûre notamment...

Les Rendez-vous du Lab.RII

Annonce

Colloque « Le développement durable sous le regard des sciences et de l'histoire : de la réflexion aux pratiques éducatives » 12 et 13 octobre 2006, IUFM Centre d'Arras

Organisateur : IUFM Nord Pas-de-Calais.

Partenaires : Laboratoire d'Écologie Numérique et Écotoxicologie, Université Lille 1 (UPRES 3570). Laboratoire ÉPISTÉMÉ de l'Université de Bordeaux 1 (EA 2971). CREME/Lab.RII (EA 3604)

Axes :

- Le développement durable : origines, contextes et concepts, perspectives historiques et philosophiques. La demande sociale en matière d'environnement et de développement durable.
- Le développement durable : complexité, interdisciplinarité, diversité des conceptions. Regards critiques et alternatives (décroissance soutenable).
- De l'étude du milieu à l'« éducation à l'environnement pour un développement durable » (EEDD), en passant par l'éducation en matière d'environnement : continuités/ruptures, les paradigmes de l'EEDD.
 - L'EEDD, un défi pédagogique (approches, stratégies, modèles, pratiques). l'enseignement et la formation (des enseignants, des formateurs, des chercheurs, des entrepreneurs, ...), état des lieux, nouvelles perspectives (IDD, TPE, ECJS, LMD), pratiques, expériences, dynamiques partenariales, évaluations.
- Le contexte international francophone (PLANET'ERE, ...) et non francophone.

Programme général du colloque

Jeudi 12 octobre 2006

9h15-10h00

Conférence introductive

Le développement durable : contextes et concepts, approches plurielles

10h00-12h30

► Atelier 1 - Politiques publiques

► Atelier 2 - Projets éducatifs, analyses critiques

14h00-17h30

► Atelier 3 - Utopie ou nouveau paradigme ?

► Atelier 4 - Un concept aux références multiples

Vendredi 13 octobre 2006

8h30-12h00

► Atelier 5 - Education et formation : innovations et difficultés

► Atelier 6 - Gestion des ressources et des risques

13h30-16h00

► Atelier 7 - Education et formation : innovations et difficultés

► Atelier 8 - L'école et les discours économiques

16h00-17h00

Bilan et perspectives du colloque

Responsable Patrick MATAGNE (patrick.matagne@lille.iufm.fr)

<http://www.lille.iufm.fr/deveptdur.htm>

Exposition photo

« Ecotombe » de Brigitte Beyaert

25 septembre - 7 octobre 2006

Bibliothèque de l'Université du Littoral Côte d'Opale

55, avenue de l'Université Dunkerque

Séries de clichés sur la dégradation de l'environnement naturel (eau, air, terre) et sur les sources et les ressources des dégâts présents et des angoisses du futur.

Le « développement durable » : un leurre ?

Deux parties : i/ *Waste Side Story* ; ii/ *End... Now? Future!*

Site web : <http://rii.univ-littoral.fr>